

Marie-Emilie Delgrange
Le Paillé
route de Sousceyrac
46210 Latronquièrre
0669099984
marie.emilie.delgrange@gmail.com

Latronquièrre, le 20.03.2014

Association Vent du Haut Ségala
Poutiac
46210 Gorses

Messieurs,

Je fais suite à votre courrier concernant votre demande de positionnement nous concernant sur le sujet «éolien». Faisant partie d'une liste électorale se regroupant autour de Mr Patrick Atkinson, je souhaitais m'exprimer individuellement sur ce point.

Pour ma part je suis vraiment contre.

C'est un projet qui fera bénéficier seulement les agriculteurs qui possèdent les parcelles où pourront s'implanter les éoliennes, car ils les vendront ou loueront à bon prix.

Cela ne créera pas d'emploi pour les gens du village car la maintenance de ces engins nécessitent des techniciens hautement qualifier, qui viendront de temps en temps (et ne s'installeront pas au village).

Le reste ne sera pour moi que nuisance, et surtout, dégradation du patrimoine paysager, car les éoliennes font près de 200m de haut et sont visibles à des kilomètres à la ronde. Alors le site va perdre énormément de son attrait touristique.

Franchement, je n'irai pas en vacance dans un endroit où l'on voit des éoliennes !

Les gens qui viennent ici, le font pour se reconnecter à la nature, et retrouver des endroits encore sauvages et authentique.

De ce fait , je pense que ce projet nuirait à tous les gens qui vivent du tourisme, (gites, hôtels, chambres d'hôtes, restaurants, camping, et autres activé touristiques...) Et il y en à pas mal. Il serait aussi forcément vain de vouloir développer le tourisme sur un site éolien.

Sans parler de l'immobilier qui se porte déjà mal.

Personnellement, étant ici présente depuis seulement Octobre 2013, je n'aurais jamais acheté dans un site où il y a des éoliennes, d'ailleurs le sujet était l'une des clauses suspensives de vente, si celui ci venait à être validé durant la durée de la transaction. Et je serais prête à revendre si les nuisances se font trop sentir.

Sans compter que c'est une énergie qui n'est pas forcément rentable car les éoliennes ont une durée de vie entre 15 et 20 ans. Sur cette période le cout d'entretien est considérable et dépasse quasiment le prix de revente de l'énergie hormis sur ses premières de mise en service.

De plus, certains projets sont financés sous forme de P.P.P. (Partenariat Public Privé), et dans ce cas, Les entreprises locales qui participeront à la pose du matériel seront en difficultés financières dès le cout d'entretien va grimper.